

SEINE NORD INFO FLASH – NOVEMBRE 2019

## Le Président de la République confirme l'engagement de l'Etat dans le financement du canal Seine-Nord Europe

A l'occasion de son déplacement dans la Somme, le Président de la République est intervenu le 22 novembre lors de la réunion du Comité stratégique de la Société du canal Seine-Nord Europe pour confirmer la participation de l'Etat au financement du canal Seine-Nord Europe à hauteur de 1,1 Milliard d'euros.

A l'issue de cette intervention, la convention de financement du canal a été signée.



Pour le Président de la République, « *c'est une étape importante que nous vivons aujourd'hui* » dans cette « *aventure industrielle* », une étape décisive qui intervient après presque « *trente années de combat* » pour les nombreux élus et acteurs professionnels qui soutiennent ce projet.

Emmanuel Macron a souligné que Seine-Nord Europe était « *un chantier emblématique de notre capacité à nous projeter dans le futur, à oser à nouveau de grandes infrastructures* ». Il a également insisté sur le caractère écologique du projet : « *car il va permettre de réduire le transport routier et transporter des marchandises par la voie fluviale, trois à quatre fois moins polluante que la voie routière* ».

Xavier Bertrand, Président de la région Hauts-de-France et Président du Conseil de surveillance de la Société du canal Seine-Nord Europe, a pour sa part qualifié Seine-Nord Europe de « *projet du siècle* » pour la région, « *projet synonyme d'emplois : environ 5 000 pendant les travaux, puis plus de 30 000 ensuite, sur les plates-formes multimodales, dans les zones portuaires, dans l'agriculture...* ».

La convention de financement du canal Seine-Nord Europe signée à Nesle fait état d'une contribution budgétaire de l'Etat à hauteur de 1,1 Md € via l'AFITF et d'une participation des collectivités territoriales impliquées de 1,1 Md €, qui viendront s'ajouter aux subventions de l'Union européenne à hauteur de 50 % du montant du projet. S'agissant du reste à financer, l'Etat aidera à la mise en place de ressources à assiette locale pour financer la contribution d'équilibre, dont le montant sera garanti par les collectivités.

### Comité stratégique de la Société du canal Seine-Nord Europe

La Société du canal Seine-Nord Europe va devenir un établissement public local à horizon du mois d'avril 2020. Cette société de projet est administrée par un Conseil de surveillance, mais elle s'appuie également sur une autre instance de gouvernance : le Comité stratégique dont la première réunion s'est tenue à Nesle en présence du Président de la République et des ministres concernés.

Ce Comité stratégique est une instance plus large, forte de 160 membres : représentants des 67 communes et EPCI traversés par le canal, 4 parlementaires et représentants des parties prenantes concernées par le projet. Il a pour rôle d'informer les acteurs territoriaux et les professionnels concernés de l'avancée du projet, de recueillir les expressions et les avis et de répondre aux interrogations des membres. Son objectif est de contribuer à une bonne appropriation du projet, de créer les conditions favorables à la bonne réalisation et d'optimiser les retombées du futur canal pour les territoires.

### Réunion de l'intergroupe parlementaire Seine-Nord Europe le 3 décembre 2019

Afin de détailler ce plan de financement et les dernières étapes à franchir, l'association Seine-Nord Europe organisera le mardi 3 décembre à Paris, une réunion de son intergroupe parlementaire. Un point sur les avancées du projet sur le terrain ainsi que sur la création d'Entreprises Fluviales de France sera également proposé aux parlementaires participants.